



Commission de l'Environnement

Procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2018

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 29 mars et de la réunion du 11 juillet 2018
2. 7334 Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer :
1° au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration biologique intercommunale du bassin hydrographique de la Syre supérieure à Uebersyren ;
2° au financement des infrastructures de traitement des eaux urbaines résiduaires en provenance du centre pénitentiaire de Schrassig ;
3° au financement des infrastructures de raccordement et de traitement des eaux usées de la zone aéroportuaire à la station d'épuration biologique d'Uebersyren
- Rapporteur : Monsieur Henri Kox
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : M. Gérard Anzia, M. Frank Arndt, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, Mme Claudine Konsbruck, M. Henri Kox, M. Claude Lamberty, M. Marco Schank

M. Joe Ducombe, du Ministère de l'Environnement

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Martine Hansen

*

Présidence : M. Henri Kox, Président de la Commission

*

1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 29 mars et de la réunion du 11 juillet 2018

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont adoptés.

- 2. 7334** **Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer :**
1° au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration biologique intercommunale du bassin hydrographique de la Syre supérieure à Uebersyren ;
2° au financement des infrastructures de traitement des eaux urbaines résiduaires en provenance du centre pénitentiaire de Schrassig ;
3° au financement des infrastructures de raccordement et de traitement des eaux usées de la zone aéroportuaire à la station d'épuration biologique d'Uebersyren

Monsieur le Président-Rapporteur présente son projet de rapport. Pour les détails exhaustifs de ce document, il est renvoyé au courrier électronique n°208977.

Hormis quelques corrections d'ordre purement rédactionnel, cette présentation ne soulève aucun commentaire et le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents, qui proposent le modèle de temps de parole de base pour les débats en séance plénière.

3. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 19 juillet 2018

La Secrétaire,
Rachel Moris

Le Président,
Henri Kox